

Le plan d'action du ministère du Travail vise à atteindre 7 objectifs des 29 objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2009-2013*. Deux motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs ne font pas partie du plan d'action :

- A. Les responsabilités du ministère du Travail découlant de son mandat ou son champ de compétence ne lui permettent pas de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux.
- B. *Le Plan stratégique 2009-2012* prévoit déjà que l'organisation concourra à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.

Objectif gouvernemental non retenu dans le Plan d'action de développement durable	Motifs	Précision
ORIENTATION 1 - Informer, sensibiliser, éduquer, innover		
2 Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec	A	
3 Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec	A	
ORIENTATION 2 - Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement		
5 Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé, à la sécurité et à l'environnement	A	
ORIENTATION 3 - Produire et consommer de façon responsable		
7 Promouvoir la réduction de la qualité de l'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services	A	
8 Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec	A	
9 Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières	A	
10 Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser au besoin la certification des produits et services	A	

Objectif gouvernemental non retenu dans le Plan d'action de développement durable	Motifs	Précision
ORIENTATION 4 – Accroître l'efficacité économique		
11 Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services	A	
12 Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et services dans une perspective de développement durable	A	
ORIENTATION 5 – Répondre aux changements démographiques		
13 Améliorer le bilan démographique du Québec et des régions	A	
15 Accroître le niveau de vie	A	
17 Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé	A	
ORIENTATION 6 – Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée		
18 Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux	A	
19 Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones	A	
20 Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité	B	
ORIENTATION 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif		
21 Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique	A	
22 Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes	A	
23 Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable	A	

Objectif gouvernemental non retenu dans le Plan d'action de développement durable

Motifs

Précision

ORIENTATION 8 – Favoriser la participation à la vie collective

25 Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

A

ORIENTATION 9 – Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

27 Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population

B

28 Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre

B

29 Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail

A